



Message du Conseil municipal au Conseil général relatif à la rénovation de la salle de gymnastique de l'école de Martigny-Bourg

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères générales et Conseillers généraux,

Nous avons l'honneur de vous soumettre, pour approbation, le montant d'investissement pour la rénovation de la salle de gymnastique de l'école de Martigny-Bourg.

1. Préambule

Le complexe de l'école et de l'UAPE de Martigny-Bourg a fait l'objet d'une rénovation et d'un agrandissement en 2012. Ce projet était le résultat d'un concours d'architecture remporté par le bureau d'architecture Delaloye à Martigny.

Seule la salle de gymnastique datant de 1975 n'a pas fait l'objet d'une rénovation.

Une présentation du projet de rénovation a été faite aux trois commissions Edilité, Finances et Sport du Conseil général en date du 24 août 2021.

2. Descriptif du projet de rénovation

La salle de gym se trouve dans son état d'origine et montre des signes d'usure et d'inconfort important.

Aujourd'hui les douches des vestiaires ne sont plus utilisables et certains WCs sont condamnés en raison de la présence de légionelles dans l'eau chaude. Le local engins est sous-dimensionné, du matériel sportif est réparti en plusieurs endroits. Les problèmes de confort sont liés à la très faible isolation du bâtiment. Les coûts de chauffage sont très importants

La salle de gymnastique sera complètement rénovée. Elle sera mise en conformité des normes sismique, thermique, électrique et incendie et répondra au label Minergie.

Le projet prévoit un agrandissement au rez-de-chaussée, du côté rue, afin d'augmenter la surface du local engin et de proposer une salle de cours pour les samaritains.

L'entrée principale sera adaptée aux personnes à mobilité réduite. Un vestiaire et un WC adaptés aux chaises roulantes seront disposés près de l'entrée.

Au sous-sol, les vestiaires et les WCs sont entièrement rénovés. Toutes les installations techniques seront remises à neuf. Le vestiaire des enseignants et entraîneurs est redimensionné.

Le local abri est rénové, isolé et ventilé. De nouveaux accès et des ouvertures sont créés afin d'amener de la lumière naturelle. Il pourra accueillir 48 places de couchage.

Dans la salle, les gradins seront démontés et reconstruits pour agrandir en hauteur le local engin. Une rangée de gradins escamotables permettra d'augmenter considérablement la

capacité pour des manifestations occasionnelles. De nouveaux locaux de ventilation seront disposés à l'étage, sur les côtés des gradins.

Actuellement les gradins comptent 216 places avec sièges et de 60 places sans sièges, soit un total de 276 places assises.

Après la rénovation il y aura 113 places sur gradins fixes et 160 places sur gradins amovibles, pour un total de 273 places assises.

Les surfaces intérieures seront refaites. Les parois seront isolées et doublées avec un revêtement en bois.

Les façades vitrées seront remplacées. Elles seront composées de nouveau vitrages isolants. Elles intégreront les protections solaires, les renforcements sismiques et des sorties de secours.

Au niveau énergétique, un champ de sondes géothermiques alimentera une pompe à chaleur disposée au sous-sol. Des capteurs solaires photovoltaïques équiperont toute la surface disponible en toiture.

Tous les locaux seront chauffés par rayonnement de sol intégré en chape. Afin de garantir le confort estival, l'air de ventilation est rafraîchi en saison chaude par géo-cooling (simple échange statique sur le circuit des sondes géothermiques).

3. Planning

Le planning intentionnel établi par le bureau Delaloye est le suivant :

Juin 2021	mise à l'enquête et devis général
Août – décembre 2021	préparation à exécution
Décembre – février 2022	mise en soumission
Mai 2022	montage salle de gym provisoire
Juin 2022 – août 2023	chantier

Le planning est optimisé afin de programmer l'ouverture du bâtiment rénové sur la rentrée scolaire 2023-24.

4. Estimation des coûts de construction

L'estimation des coûts de construction (datée du 06.07.21) a été chiffrée par les architectes selon le CFC 2 chiffres (+/-10% de précision selon norme SIA).

La répartition des coûts s'établit de la manière suivante :

1.1 Travaux préparatoires	CHF	525'300.-	
1.2 Salle provisoire (tente)	CHF	476'000.-	
2 Bâtiment	CHF	5'721'000.-	
4 Aménagements extérieurs	CHF	84'000.-	
5 Frais secondaires et comptes d'attente	CHF	331'500.-	
9 Ameublement – équipements de sport	CHF	140'400.-	
TOTAL TTC	CHF	7'278'200.-	
- Subvention cantonale estimée	CHF	2'100'000.-	(estim. SIP oct .21)
SOLDE A PAYER	CHF	5'178'200.-	

Afin de pouvoir garantir l'enseignement du sport sur place pour les écoles et les activités des clubs sportifs, une salle de gymnastique provisoire sera montée pendant la durée du chantier. Il s'agit d'une tente chauffée comprenant les vestiaires, douches et locaux de rangement nécessaire. Le coût de cette installation se montant à CHF 476'000.- est compris dans les travaux préparatoires.

Il est rappelé que la commune de Martigny est propriétaire du terrain et des bâtiments.

5. Proposition

Au vu de ce qui précède, nous prions le Conseil général de bien vouloir approuver la décision du Conseil municipal du 26 octobre 2021, à savoir de prévoir un montant d'investissement de **CHF 5'180'000.-** pour les travaux décrits ci-dessus et d'autoriser le Conseil municipal à recourir aux emprunts nécessaires à ce financement.

L'endettement actuel de la Commune autorise cet investissement qui permettra de terminer la rénovation du complexe scolaire de Martigny-Bourg initié en 2012.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Secrétaire
Olivier DELY

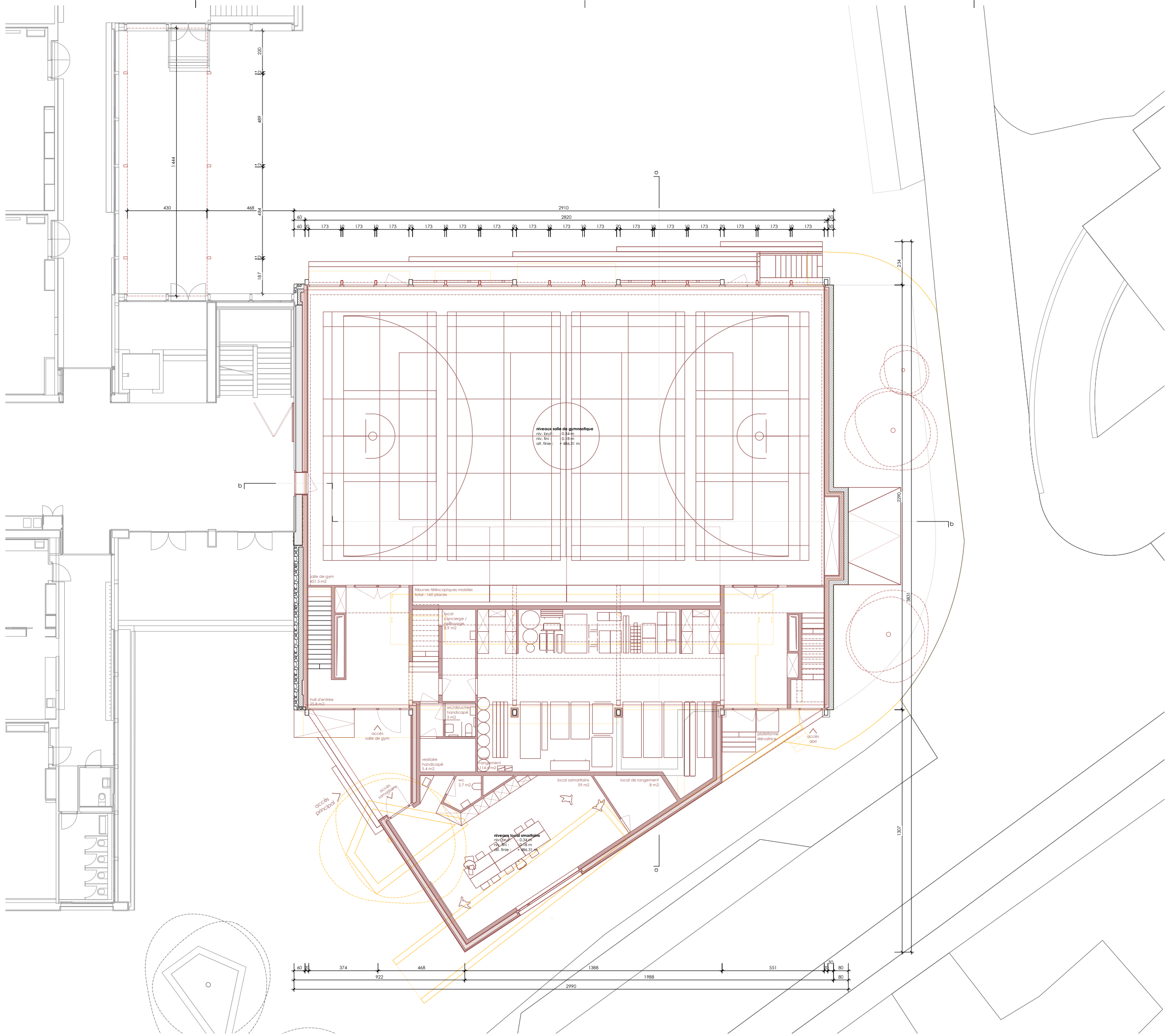


La Présidente
Anne-Laure COUCHEPIN VOUILLOZ



Annexes :
plans de mise à l'enquête, état août 2021, éch 1/200

Martigny, le 26 octobre 2021



niveau salle de gymnastique
 niv. brul. : 0.24 m
 niv. fin. : 0.18 m
 cat. line. : +48.31 m

niveau local entraineurs
 niv. brul. : 0.34 m
 niv. fin. : 0.18 m
 cat. line. : +48.31 m

salle de gym
 431.5 m²

sièges métalliques mobiles
 total : 140 places

local
 rangement /
 équipement
 8.9 m²

WC/douches
 handicapé
 1 m²

vestiaire
 handicapé
 3.4 m²

WC
 2.7 m²

local sanitaires
 59 m²

local de rangement
 8 m²

accès
 salle de gym

accès
 principal

accès
 parking

plateforme
 élévatrice

accès
 star

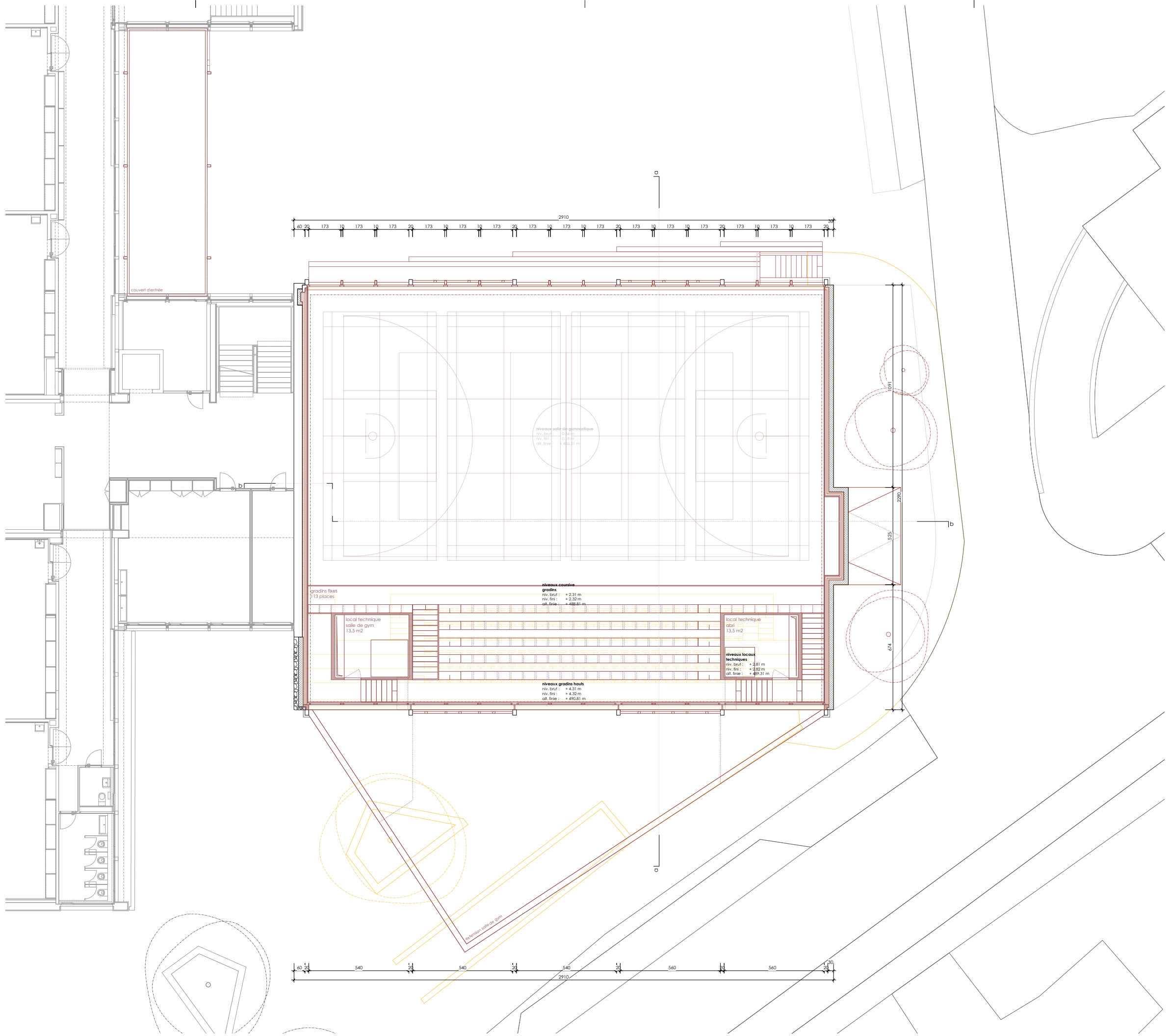
912_19 RENOVATION DE LA SALLE DE GYMNASTIQUE DU BOURG
 PLAN REZ-DE-CHAUSSEE

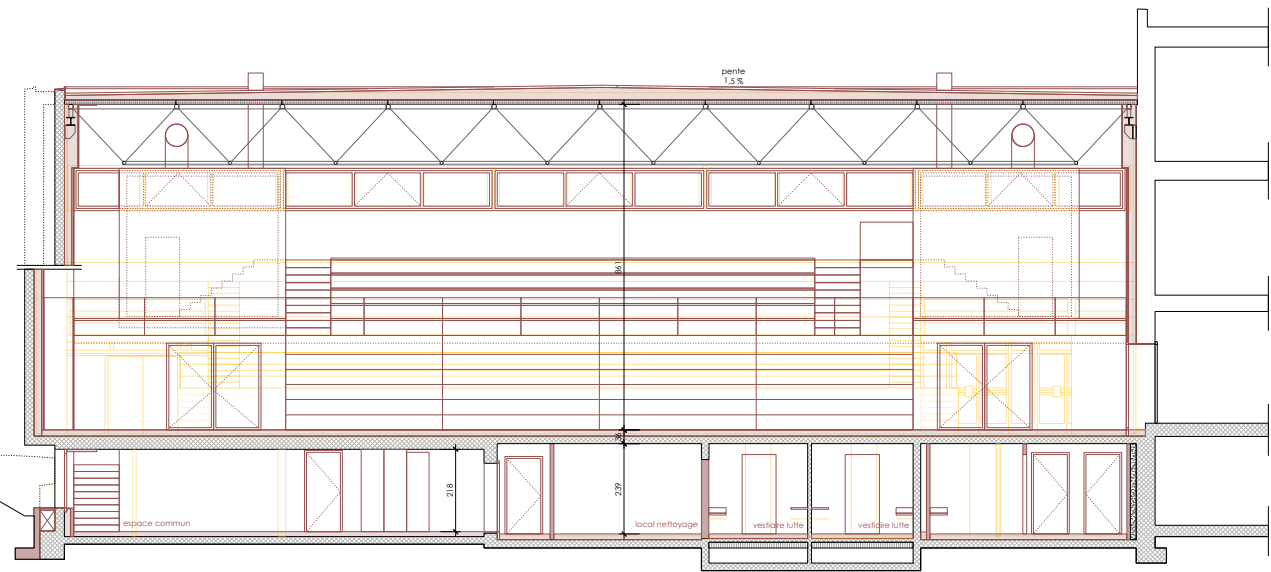
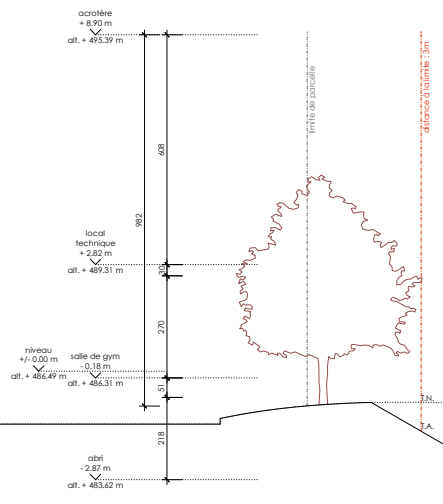
Delakoye architectes
 av. Gare 38, cp 359 1920 Marlligny
 tél 027 722 22 23 fax 027 722 74 41
 info@delakoyearchitectes.ch

échelle : 1/100
 dessin : J.
 date : 15.04.21

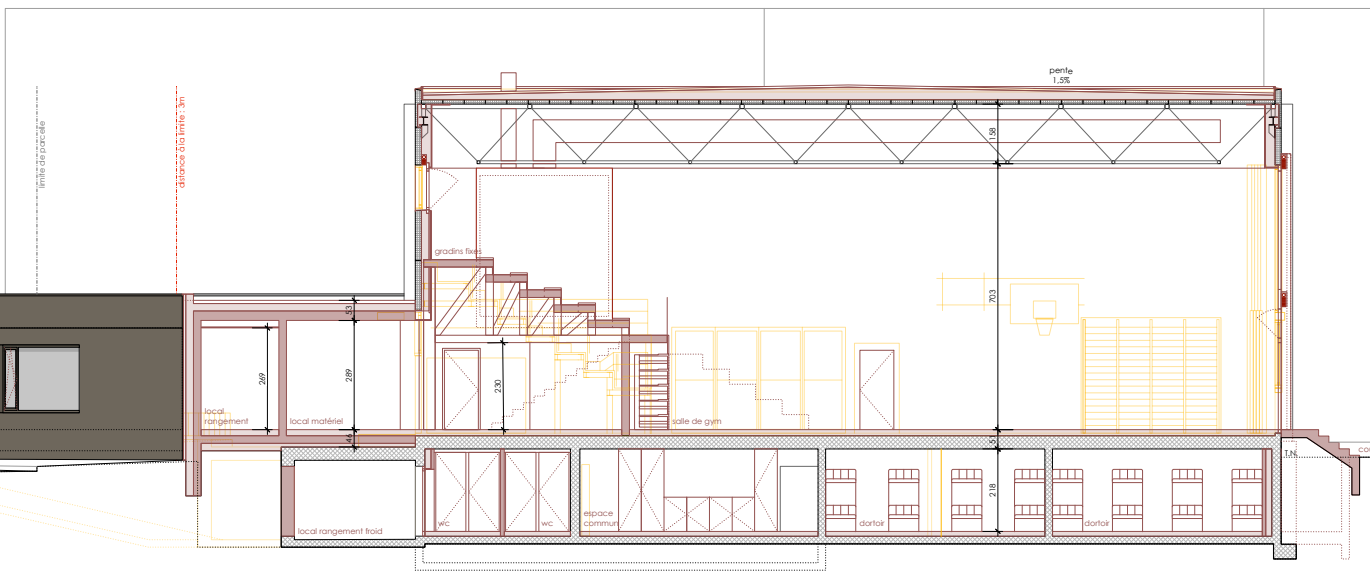
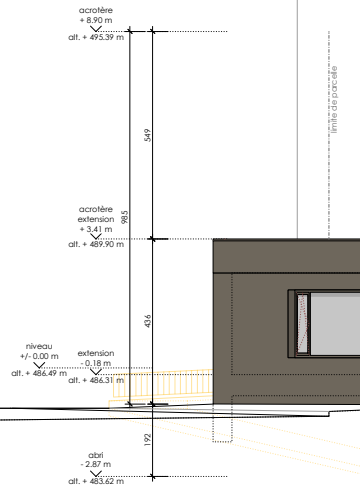
MISE A L'ENQUETE
 GYMB_912_102-06 MAE

lieu, date
 architecte propriétaire requérant

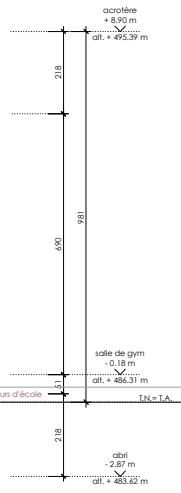


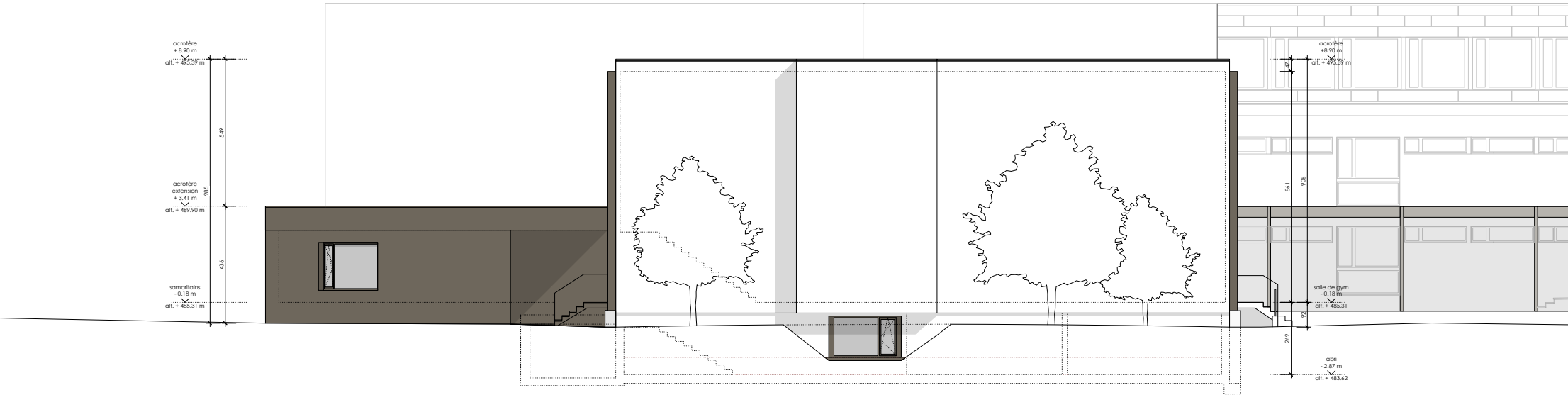


coupe bb

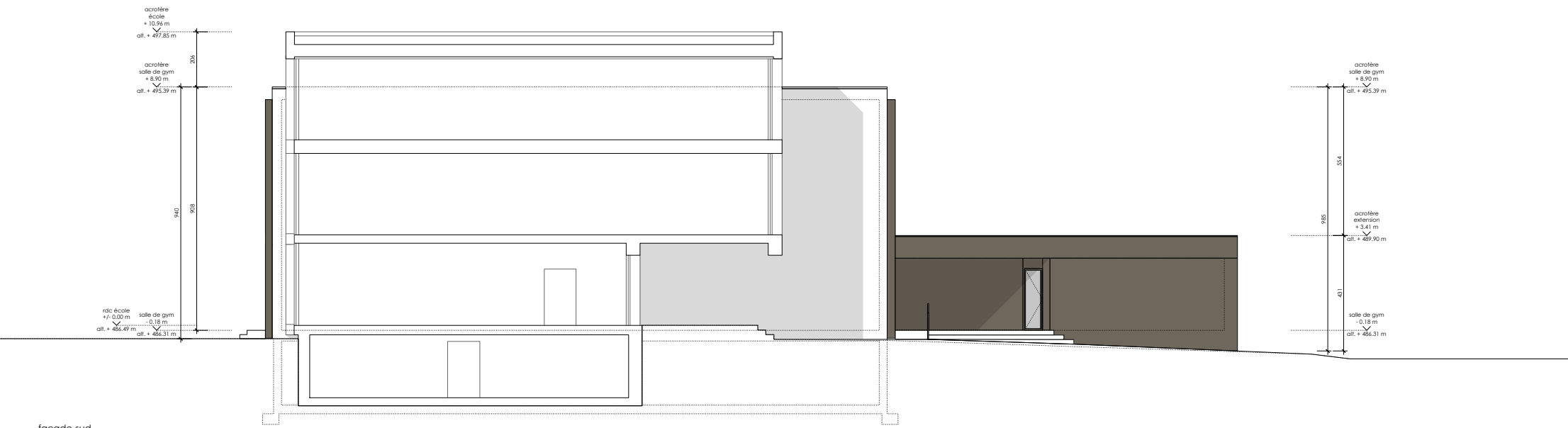


coupe aa





façade nord



façade sud